



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19

### **Le Canton de Vaud ouvre la dose de rappel aux personnes vaccinées depuis 4 mois**

**Suite aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Canton de Vaud offre la possibilité aux personnes vaccinées depuis 4 mois et plus d'accéder à la dose de rappel. Les personnes éligibles, dès l'âge de 16 ans, pourront prendre rendez-vous dès mercredi 22 décembre à 8 heures.**

La vaccination permet de protéger contre les formes graves du Covid-19. Cette protection diminue néanmoins au fil des mois, et elle diminue plus rapidement chez les moins jeunes. Les hôpitaux vaudois, comme d'ailleurs ceux du reste de la Suisse, voient arriver des personnes de plus de 65 ans, parfois doublement vaccinées. Les autorités politiques et sanitaires du Canton de Vaud invitent particulièrement ce groupe d'âge à prendre rendez-vous dès mercredi 22 décembre à 8 heures pour une dose de rappel, et ce dès 4 mois après leur primovaccination. Le même jour, les personnes plus jeunes, dès 16 ans, vaccinées depuis plus de 4 mois qui souhaitent elles aussi freiner la propagation du virus, être encore mieux protégées et minimiser le risque de contaminer leurs proches pourront également prendre un rendez-vous pour leur dose de rappel.

Les autorités sanitaires et politiques insistent sur la nécessité de faire cette dose de rappel, et de la faire rapidement : actuellement en effet, le variant *Delta* circule énormément, les infections sont toujours très nombreuses, et le variant *Omicron* sera très présent dans un avenir proche. La primovaccination suivie d'une dose de rappel 4 mois plus tard est la meilleure protection actuellement contre les deux variants. Afin de se protéger, de protéger leurs proches et de contribuer à éviter un débordement des hôpitaux, les personnes de plus de 65 ans éligibles sont ainsi très vivement encouragées à se faire injecter le plus vite possible une dose de rappel.

La dose de rappel ne se fait que sur rendez-vous. Les rendez-vous se prennent prioritairement via le site [www.coronavax.ch](http://www.coronavax.ch) - c'est le moyen le plus simple et le plus rapide de trouver une plage qui convienne. Seules les personnes qui n'ont pas accès à

internet peuvent appeler la Hotline vaccination (058 715 11 00).

Le Canton de Vaud a adapté son dispositif en augmentant la capacité des centres existants, en créant deux centres temporaires, à Aigle et à Gland, et en soutenant certaines pharmacies, afin de proposer des plages sur l'entier de son territoire. Afin d'être vacciné rapidement, accepter de se faire vacciner un peu plus loin de chez soi ou dans un lieu qui n'est pas le premier choix peut s'avérer très efficace.

Pour mémoire : la dose de rappel permet d'accéder aux lieux qui exigent le Certificat Covid 2G+.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 2021

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat